

SOURCES DE LUMIÈRE #5

Juin 2026

VOTRE JOURNAL PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Alpes Provence Verdon - Sources de Lumière



05

De nouveaux ateliers
dédiés aux activités
artisanales

10

Cyclisme : les
événements
de l'été

14

Les comptes et
budgets de la
CCAPV

06

Grand angle:
Un nouveau siège
et une nouvelle
salle culturelle
pour la CCAPV

12

Les élus
communaux
2026-2032

Sommaire

19

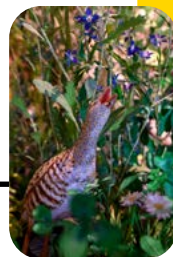
À la découverte de la
paléontologie et de
trésors géologiques

15

Focus sur Rougon



21

Rencontre avec
Anne-Lise Koehler
et son univers de
papier

23

Médiathèques
intercommunales :
Les coups de cœur
des bénévoles

24

Zoom sur l'agenda
jeunesse des vacances
d'été 2026

EDITO



Une page se tourne, une autre s'écrit - et j'ai aujourd'hui le plaisir de la rédiger avec vous.

En ce début d'année 2026, notre intercommunalité entre dans un nouveau chapitre, portée par le renouvellement de son assemblée. De nouveaux visages, de nouvelles idées, mais toujours la même volonté : servir avec engagement et responsabilité. Je tiens à féliciter chaleureusement l'ensemble des élus, anciens comme nouveaux, et à les remercier pour le temps, l'énergie et la conviction qu'ils consacrent à notre territoire.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans une continuité que je souhaite saluer avec sincérité. Je pense tout particulièrement au président sortant, Maurice LAUGIER, dont l'action a durablement marqué notre intercommunalité. Par son engagement constant, sa vision et sa capacité à fédérer, il a contribué à bâtir des fondations solides. C'est sur cet héritage que je souhaite avancer aujourd'hui, avec respect et détermination.

Avancer, justement, c'est tout le sens du budget 2026 que nous avons adopté. Dans un contexte qui exige lucidité et responsabilité, j'ai souhaité conjuguer sérieux budgétaire et élan pour l'avenir. Derrière les chiffres, il y a des choix : ceux d'investir pour demain, d'accompagner la transition écologique, de soutenir notre tissu économique et d'améliorer concrètement votre quotidien. Ce budget est une boussole, orientée vers un territoire toujours plus durable, plus attractif et solidaire.

Mais un territoire ne se résume pas à ses projets : il se vit, il se partage, il s'anime. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de vous présenter une programmation culturelle et de loisirs qui fera battre le cœur de notre intercommunalité dans les mois à venir. Représentations, spectacles, expositions, offres pour les jeunes ou moments en famille : autant d'instantanés à vivre ensemble, autant d'occasions de se retrouver et de faire vibrer ce qui nous réunit. Cette richesse, nous la devons à l'engagement de nos équipes, de nos partenaires associatifs et de tous les acteurs locaux que je remercie vivement.

Ce magazine est une invitation : à découvrir, à comprendre, mais surtout à participer. Car c'est ensemble que nous donnons du sens à l'action publique, ensemble que nous faisons vivre notre territoire.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Louis CHABAUD, Président de la CCAPV

Mentions légales

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Jean-Louis CHABAUD

ÉDITEUR

Communauté de Communes Alpes Provence
Verdon, Sources de Lumières
16 Place de Verdun
04170 Saint-André-les-Alpes

RÉDACTION

Lise de CREVOISIER - Service communication

CONCEPTION GRAPHIQUE & MISE EN PAGE

Lise de CREVOISIER - Service communication

GRAPHISME AGENDA JEUNESSE

Justine MARTINS - Service communication

PHOTOGRAPHIES

Service communication et services
communaux, sauf mention contraire.
Images libres de droits: Pixabay,
Magnific & Wikimedia Commons.

CONTACT

journal@ccapv.fr

TIRAGE

6000 exemplaires

IMPRESSION

Imprimerie de Haute Provence, ZI Les Iscles,
04700 La Brillane

DISTRIBUTION

La Poste

FRÉQUENCE DE PUBLICATION

Bimestriel

DATE DE PARUTION

Juin 2026

DROITS D'AUTEUR

Tous droits réservés, CCAPV

DÉPÔT LÉGAL

Juin 2026

ISSN

3037-5010



Ateliers artisanaux de Peyroules



atelier nu



atelier aménagé



bureau



vestiaire

sanitaires



CHANTIERS INTERCOMMUNAUX

De nouveaux ateliers dédiés aux activités artisanales

Les ateliers nouvellement construits par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon sont prêts à accueillir des entreprises dans les communes d'Allons, Barrême et Peyroules.

En ce mois de juin, de nouveaux locaux ouvrent leurs portes pour l'installation d'artisans et artisans sur le territoire. La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a construit six ateliers répartis sur trois communes : Allons, Barrême et Peyroules. L'objectif est de consolider le tissu économique local en permettant à des artisan-e-s de s'installer pour créer ou développer leur activité. Ces ateliers répondent également à des demandes d'entreprises au regard du manque de foncier économique disponible.

Deux types d'ateliers

Chaque site comporte deux ateliers :

- **L'un partiellement aménagé** : trois espaces sont créés au fond du local, avec isolation et chauffage électrique, pour un bureau, un vestiaire et des sanitaires (avec toilettes et évier). L'aménagement du reste de l'atelier est libre et à la charge du locataire.
 - **Le second atelier n'est pas aménagé** : le locataire peut l'adapter selon la nature de son activité. Les réseaux d'eau et d'électricité sont en attente de raccordement. L'aménagement intérieur est à la charge du locataire.
- Chaque atelier présente un éclairage, une entrée indépendante et une porte sectionnelle motorisée (de 4 mètres de haut par 4 mètres de large).
- Surfaces des ateliers : entre 87 m² et 95 m² (selon la commune).

Deux possibilités : location ou location-vente

Ces ateliers sont proposés à la **location simple** ou à la **location-vente**.

Pour la location-vente : le ou la locataire-acquéreur-euse loue le local pendant une période déterminée et, à son terme, en devient propriétaire.

La **durée** est laissée au choix de l'acquéreur-euse, selon le montant du loyer mensuel souhaité, dans la limite de 15 ans au maximum. Les prix d'acquisition ont été fixés par délibération (voir encadré) et ne sont pas négociables.

Une clause anti-spéculation sera intégrée dans l'acte signé devant notaire. La CCAPV restera prioritaire pour le rachat du bien, au prix de cession, pendant 5 ans à compter de la date d'acquisition définitive.

Les prix fixés par délibération du conseil communautaire en date du 10 janvier 2026

- **Location d'un atelier nu** : 550 € HT par mois (660 € TTC)
- **Location d'un atelier aménagé** : 600 € HT par mois (720 € TTC)
- **Location-vente d'un atelier nu** : 108 000 € HT (129 600 € TTC) – soit 600 € HT par mois (720 € TTC) si la période choisie est de 15 ans (durée maximale) – les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur-euse.
- **Location-vente d'un atelier aménagé** : 117 000 € HT (140 400 € TTC) – soit 650 € HT par mois (780 € TTC) si la période choisie est de 15 ans (durée maximale) – les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur-eur.

HT = Hors Taxe
TTC = Toutes Taxes Comprises

Les loyers pour la location simple seront révisés chaque année selon l'indice de référence ILC (Indice des Loyers Commerciaux).

Comment les communes ont-elles été choisies ?

Les communes souhaitant accueillir ces nouveaux locaux ont répondu à un appel à candidatures. En fonction du foncier proposé, les parcelles ont été étudiées pour vérifier leur compatibilité avec le projet et les règles d'urbanisme.

Dossier de candidatures pour les entreprises intéressées

Une première vague de candidatures a été lancée en automne dernier. À ce jour, **trois ateliers** ont été attribués :

- Les deux ateliers de Barrême, en location-acquisition, à une entreprise de maçonnerie et gros œuvre, de taille intermédiaire.
- À Allons, l'atelier non aménagé est attribué en location-acquisition à deux entreprises qui se partageront le local : un artisan de tournage sur bois et une entreprise d'entretien d'espaces verts.

Aujourd'hui, **trois locaux** restent proposés à la **location** ou à la **location-vente** : l'atelier partiellement aménagé à Allons et les deux ateliers de Peyroules.

POUR + DE RENSEIGNEMENTS :

contacter **Morvan MENOU**, chargé de mission développement économique de la CCAPV

morvan.menou@ccapv.fr

06 72 52 17 25

ANGLE

GRAND

Le nouveau

siège de la

CCAPV

AU CŒUR DE SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

La construction du nouveau siège de la CCAPV s'est achevée en mars dernier. Un bâtiment moderne et écologique, situé en plein centre de Saint-André-les-Alpes. À l'ouest de l'édifice, un très bel espace, la salle multifonction, permettra l'accueil d'événements culturels.



La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a inauguré son nouveau siège le 6 mars dernier. Le bâtiment est **implanté au centre-bourg de Saint-André-les-Alpes**, cœur géographique du territoire de la CCAPV, à proximité immédiate des services publics (Mairie, France services, Centre médico-social, Trésor public) et des commerces. Un emplacement stratégique qui conforte le rayonnement de la place de Verdun et participe à la vie du village et à son dynamisme.

Le projet architectural quant à lui s'inscrit dans une logique de construction durable, face aux enjeux du changement climatique.

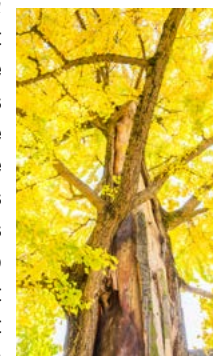
Des espaces extérieurs réaménagés

Le siège s'est intégré au sein d'un parc. Il a été implanté au nord de la parcelle dans l'objectif de préserver les arbres « remarquables » du site : tilleul au nord, cèdre et saule pleureur à l'ouest et un rideau d'arbres au sud.

De nouvelles essences seront replantées, suite à l'abattage d'arbres et d'arbustes qui n'ont pu être conservés. Ces espaces arborés seront importants tant pour l'écosystème que pour la qualité du lieu et l'ombrage du bâtiment.

Plantation d'un Ginkgo biloba

Originaire de Chine, le *Ginkgo biloba* est l'unique et le dernier représentant actuel d'une ancienne famille de plantes vieille de 270 millions d'années : les *Ginkgoaceae*, de l'ordre des *Ginkgoales*. Une espèce dite « **relique** », qui a traversé des changements climatiques majeurs et des périodes glaciaires. Le ginkgo fait également partie des arbres ayant rebourgeonné au printemps suivant la bombe atomique d'Hiroshima en 1945. Il est ainsi devenu un symbole de résilience.



Le ginkgo est réputé pour sa **longévité** pouvant facilement dépasser les 1000 ans. Des capacités biologiques hors normes lui permettent de lutter contre le vieillissement ainsi que de nombreux pathogènes et de résister à la sécheresse et à la pollution atmosphérique.



La salle culturelle multifonction

Accessible depuis le parvis ou via le hall d'accueil, cette salle de 152 m² peut **accueillir divers événements** (culturels, institutionnels...) et dispose d'un espace traiteur avec des équipements professionnels (évier, lave-vaisselle, réfrigérateur et four de maintien en température), de loges, d'un local de rangement et d'un accès extérieur indépendant. Sont à disposition : des chaises, des panneaux d'estrade modulables (samias), un écran de projection et une sonorisation de qualité, renforcée par un traitement acoustique des parois.

Un concert du guitariste Raphaël Feuillâtre a eu lieu le jeudi 9 avril, dans le cadre du Festival de Pâques, en partenariat avec le Conservatoire départemental des Alpes de Haute-Provence et l'école de musique du Moyen Verdon. Ce premier événement a fait salle comble !



L'organisation du bâtiment

L'architecture du siège repose sur trois volumes distincts :

- 1 Le hall d'accueil** : Situé au centre, il constitue le point d'entrée principal et dessert à la fois les bureaux et la salle culturelle.
- 2 La salle culturelle multifonction** : Installée à l'est, son architecture s'inspire des granges traditionnelles avec sa toiture à deux pans.
- 3 Les bureaux de la CCAPV**, côté ouest, s'étendent sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée comprend les locaux techniques, la salle de réunion et l'espace de restauration du personnel, au sud, avec ouvertures possibles sur l'extérieur. La majorité des bureaux sont situés à l'étage.

Le bâtiment est conçu pour offrir une **grande modularité** grâce à une structure porteuse laissant une liberté d'aménagement.

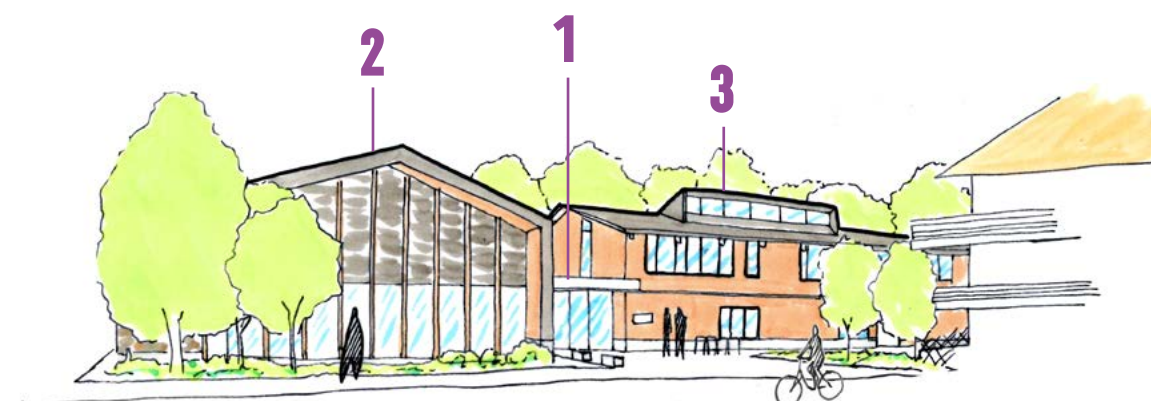


Illustration du projet par l'agence APACHE Architectes.

Conception écologique du bâtiment

L'architecte Hervé MEYER et son agence APACHE Architectes ont étudié un projet basé sur une notion de « **fonctionnalisme écologique** » : « *une façon pragmatique d'aborder les projets tout en gardant à l'esprit les répercussions sur le long terme de chacune de nos décisions* » (citation de la plaquette de présentation de l'agence). Une approche respectueuse de l'environnement qui vise à créer un espace fonctionnel, confortable, économe en matières premières et en énergie. Les ressources locales et la réversibilité des bâtiments (capacité d'adaptation à différents usages, y compris sur le long terme) sont privilégiées.

LES MATÉRIAUX

Les matériaux utilisés sont principalement **biosourcés**, c'est-à-dire qu'ils proviennent de substances dérivées d'organismes vivants (plantes, animaux, micro-organismes), ou **géosourcés**, issus de ressources géologiques ou terrestres (pierre, sable, gravier, argile...).

On retrouve ainsi :

- Le **bois** utilisé pour la structure du bâtiment et le bardage en façade.

Certifié Bois des Alpes™, ce label garantit qu'il est issu de forêts du massif alpin français gérées durablement, sous la certification forestière PEFC.

« La certification PEFC des produits en bois ou à base de bois atteste que ceux-ci sont issus de forêts pérennes, pour lesquelles les propriétaires forestiers, les intervenants en forêt, et les entreprises de la filière forêt-bois-papier ont appliqué les exigences de gestion forestière et de de chaîne de contrôle du bois PEFC. », citation du site internet PEFC France.

- La **paille soufflée** et la **laine de bois** pour l'isolation des murs à ossature bois.

La paille et la fibre de bois sont des ressources disponibles localement, qui ne nécessitent pas de transformation industrielle lourde. Ces deux types d'isolants sont renouvelables, biodégradables et permettent une bonne régulation de l'humidité de l'air. En production, ils consomment moins d'énergie et produisent moins de déchets et de CO₂ que les isolants traditionnels (synthétiques – fabriqués à partir de matériaux pétrochimiques – ou les laines minérales).



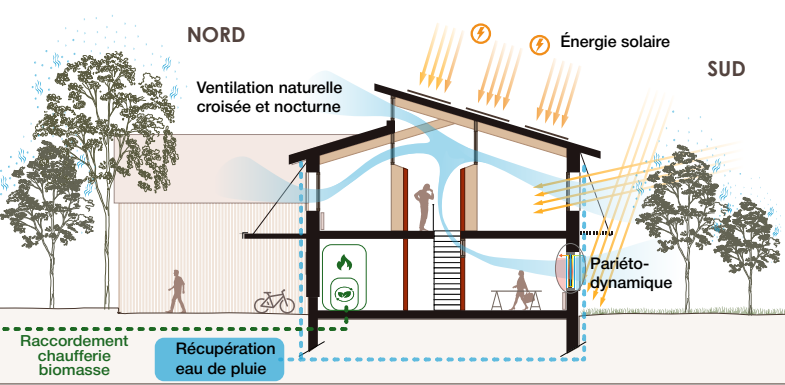
- Les **briques en terre crue** pour certaines cloisons.

La brique en terre crue est principalement composée de terre mélangée à de l'eau et des fibres végétales comme de la paille. Sa fabrication ne nécessite aucune cuisson, ce qui réduit sa consommation d'énergie. C'est un matériau sain, recyclable et biodégradable. Outre son esthétique chaleureuse, la terre crue offre une grande inertie thermique tout en régulant l'humidité.

- Le **béton** a été utilisé en soubassement et pour la construction de certains murs et sols.

SOBRIÉTÉ ARCHITECTURALE ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

L'architecture du bâtiment permet de réduire les consommations énergétiques tout en optimisant le confort.



© Agence APACHE Architectes.

Les principaux atouts :

- L'**isolation thermique performante** des murs et des toitures en paille hachée et fibre de bois, associée à l'inertie procurée par les briques d'argiles.
- Des **menuiseries à triple vitrage de type paroi-dynamique** régulant la température de l'air renouvelé.
- Une **ventilation naturelle croisée** grâce à la toiture en dent de scie.

Aussi appelée « shed » ou « toiture à redans partiels », cette conception est typique des usines industrielles du XIX^{ème} siècle. Des baies vitrées verticales, orientées au nord, apportent une lumière constante tout en limitant la surchauffe. Ces fenêtres permettent une bonne ventilation du bâtiment jusqu'au toit, notamment pour rafraîchir pendant la nuit.

- La **protection solaire des façades** grâce aux arbres et à l'installation de volets brise-soleil.
- La salle multifonction est dotée d'un **système de rafraîchissement adiabatique** qui utilise le principe d'évaporation de l'eau pour refroidir l'air ambiant, sans recourir aux fluides frigorigènes polluants des systèmes conventionnels.
- Le raccordement au réseau de la **chaufferie biomasse** qui utilise du bois : une énergie locale et à faible bilan carbone.



- L'installation de **panneaux photovoltaïques** sur le versant sud de la toiture du bâtiment « bureaux ». Cette installation a été pensée afin de permettre l'autoconsommation avec une revente en cas de surplus.

- Une **cuve de récupération d'eau de pluie**.

Afin de limiter les consommations d'eau potable et de les réserver aux usages alimentaires et réglementaires obligatoires (évier, lavabos...), le projet intègre un second réseau alimenté par une **cuve de récupération d'eau de pluie** pour les usages suivants : WC, entretien, arrosage extérieur et rafraîchissement adiabatique. Cette cuve, installée sous le parvis, a été calculée en fonction du régime mensuel des pluies et des besoins mentionnés. Elle est de 7,5 m³ et doit permettre de répondre à 100 % de ces usages.

Financements du projet

Ce projet a reçu plusieurs financements :

- 700 000 €** de l'**État** par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et le Fonds vert.
- 660 000 €** au titre du contrat « Nos territoires d'abord » de la **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**.
- 350 000 €** du **Département** pour la salle multifonction, au titre du contrat départemental de solidarité territoriale.

L'**auto-financement** du projet par le CCAPV est de **1 189 523 €**.

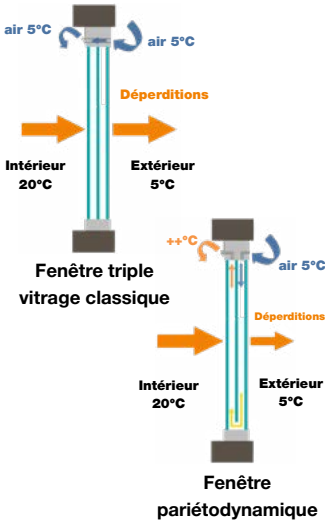
La fenêtre parietodynamique, qu'est-ce que c'est ?

Pour comprendre leur fonctionnement, il est utile de rappeler celui d'une **fenêtre triple vitrage classique**. Les schémas ci-contre illustrent les déperditions thermiques des fenêtres lorsque les températures extérieures sont basses.

- La **bouche d'infiltration** de l'air extérieur vers l'intérieur, permettant un renouvellement nécessaire pour assurer la qualité de l'air, induit des pertes thermiques.
- Des déperditions de chaleur ont également lieu **à travers les vitres**, de l'intérieur vers l'extérieur.

Pour la **fenêtre à effet parietodynamique** : l'air ne passe pas directement par une bouche mais circule dans les espaces situés entre les trois vitrages. Il emmagasine au passage une partie de la chaleur perdue au travers de ces vitres. Ce système permettrait ainsi de réchauffer de quelques degrés l'air entrant.

Le principe fonctionne également dans l'autre sens : un air extérieur plus chaud sera régulé lors de son passage entre les vitrages, participant ainsi à réduire les surchauffes en été.



Cyclisme : les évènements de l'été

Pour les cyclistes et les amoureux du vélo, des rendez-vous s'organisent sur le territoire de la CCAPV aux mois de juin, juillet et septembre. Les évènements « cols réservés » permettent de grimper cols et crêtes, à l'écart des véhicules motorisés. Pour le vélo tout terrain (VTT), la 11^{ème} édition du Grand Rallye TransVerdon se prépare pour une grande traversée qui partira cette année de Colmars-les-Alpes et arrivera à Barrême.

Chaque été, les massifs montagneux réservent leurs plus beaux cols aux cyclistes, le temps d'une demi-journée.

Pendant ces opérations ponctuelles des « **cols réservés** », la circulation motorisée (voitures, motos, camping-cars...) est interdite sur certaines routes. Toute la place est laissée aux mobilités douces, et plus particulièrement aux cyclistes. C'est pour eux l'occasion idéale de profiter des ascensions les plus emblématiques, en toute tranquillité.

Ces évènements sont gratuits, ouverts à tous, sans inscription, ni chronométrage. Chacun roule à son rythme, dans une ambiance conviviale.

DATES DES COLS RÉSERVÉS

Le département des Alpes-de-Haute-Provence programme onze dates sur tout le département, dont **trois matinées** organisées avec la communauté de communes :

> Le 1^{er} juillet de 9h à 12h : Col de Félines depuis Entrevaux

- Altitude : 930 m
- Distance : 7,5 km
- Dénivelé : 445 m
- Pente moyenne : 6 %

> Le 5 septembre de 9h à 13h : Col des Champs depuis Colmars-les-Alpes

- Altitude : 2087 m
- Distance : 11,5 km
- Dénivelé : 831 m
- Pente moyenne : 7,5 %

> Le 25 septembre de 9h à 14h : Route des Crêtes à La Palud-Sur-Verdon

- Altitude maximum : 1328 m
- Distance : 24 km
- Dénivelé : 700 m
- Pente moyenne sur la montée : 7,2 %
- 14 belvédères



Le Grand Rallye VTT TransVerdon

Le Grand Rallye VTT revient pour sa 11^{ème} édition, du **dimanche 28 juin au vendredi 3 juillet 2026**. Un itinéraire en cinq étapes sur les sentiers de la grande traversée « TransVerdon » traversant quatre communes :

Colmars-les-Alpes
29 juin

Saint-André-les-Alpes
1 et 2 juillet

La Mure-Argens
30 juin

Barrême
3 juillet

Cet évènement est co-organisé avec la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de Full Attack : <https://fullattack.cc/aventure-vtt-enduro-grand-rallye-transverdon/>



Les élus communautaires 2026-2032

Organe exécutif

Le bureau communautaire est composé du **président** et de **15 vice-présidents**. Son rôle est de préparer et d'exécuter les délibérations.

Organe délibérant

Le conseil communautaire est composé de **61 conseillers communautaires** (dont les membres du bureau). Il est l'organe de décision principal de la CCAPV.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

 Jean-Louis CHABAUD <i>Président</i> Maire de Barrême	 Marion COZZI <i>1^{ère} vice-présidente</i> Maire d'Annot	 Christophe IACOBBI <i>Vice-président</i> Maire d'Allons	 Magali SURLE-GIRIEUD <i>Vice-présidente</i> Maire de Colmars-les-Alpes	 Didier OCCELLI <i>Vice-président</i> Maire d'Entrevaux	 Claude ROUSTAN <i>Vice-président</i> Maire d'Ubraye	 Christine PASSARD <i>Vice-présidente</i> Maire de La Palud-sur-Verdon	 Thierry OTTO-BRUC <i>Vice-président</i> Maire de Thorame-Haute
 Claude CAMILLERI <i>Vice-président</i> Maire de Castellet-lès-Sausses	 Martial JOUBERT <i>Vice-président</i> Maire de Vergons	 Thierry COLLOMP <i>Vice-président</i> Maire de Saint-Julien-du-Verdon	 Sylvain BARBOTIN <i>Vice-président</i> Maire d'Allos	 Thierry VIALE <i>Vice-président</i> Maire de Clumanc	 Frédéric CLUET <i>Vice-président</i> Maire de Peyroules	 David CERATO <i>Vice-président</i> Maire de Saint-André-les-Alpes	 Franck DEMANDOLX <i>Vice-président</i> Conseiller communautaire Castellane

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

 Michel GEISER Conseiller communautaire Annot	 Philippe RIGAULT Conseiller communautaire Annot	 Gilles BARTOLINI Maire de Beauvezer Suppléante : Elodie BAQUIER	 Gérard COLLOMP Maire de Blieux Suppléant : Joël GRAILLON	 Stéphane GRAC Maire de Braux Suppléant : Eric BIENNASSEZ-COSTE	 Bernard LIPERINI Maire de Castellane	 Emily CHEVALLEY-VALETTE Conseillère communautaire Castellane
 Baptiste GAGLIO Maire de Demandolx Suppléant : Christophe MANGIPIA	 Patrick VOEGLIN Conseiller communautaire Entrevaux	 Marielle MICHEL Conseillère communautaire Entrevaux	 Joël LAUGIER Maire de La Garde Suppléant : Jean-Charles CEIL	 André-Luc BLANC Maire de La Mure-Argens Suppléant : Christian LOPES	 Claude DROGOUL Maire de La Rochette Suppléant : Philippe SGARAVIZZI	 Claude CHAILAN Maire de Lambruisse Suppléant : Adrien CHAILAN
 Francine VACCAREZZA Conseillère communautaire Saint-André-les-Alpes	 Laurent TAVERNARO Conseiller communautaire Saint-André-les-Alpes	 Gaël EYSSAUTIER Maire de Saint-Benoît Suppléante : Valérie MIGLIORINI	 Alix CHAILLAN Maire de Saint-Jacques Suppléant : Simon CARRILLO	 Julien ISNARD Maire de Saint-Lions Suppléante : Madeleine ISNARD	 Sauveur PATRICOLA Maire de Saint-Pierre Suppléant : René ROTH	 Frank DAGONNEAU Maire de Sausses Suppléant : Laurent MICHEL

 Cédric LARRIER Conseiller communautaire Allos	 Agnès PELLISSIER Conseillère communautaire Allos	 Lilian DELORT BOITIER Conseiller communautaire Allos	 Aimé BAC Maire d'Angles Suppléant : Olivier LIAUTAUD	 Jean MAZZOLI Conseiller communautaire Annot	 Séverine FENOUIL Conseillère communautaire Annot
 Jean-Marc VINCENT Conseiller communautaire Castellane	 Line TILLEMANN Conseillère communautaire Castellane	 Stéphane MARTINO Conseiller communautaire Castellane	 Nina JONKER Conseillère communautaire Castellane	 Evelyne RALL Maire de Chaudon-Norante Suppléant : Michel CALAMUSO	 Christophe BARBAROUX Conseiller communautaire Colmars-les-Alpes
 Jean PELLEGRIN Maire de Le Fugeret Suppléant : Olivier MASSE	 Viviane PONS-BERTAINA Maire de Méailles Suppléant : Yvan LAUTARD	 Annabelle BERAUD Maire de Moriez Suppléant : André PIERRE	 Vincent MARIANI Maire de Rougon Suppléant : Maxime AUDIBERT	 Sophie GIRAUD Conseillère communautaire Saint-André-les-Alpes	 François GERIN-JEAN Conseiller communautaire Saint-André-les-Alpes
 Gilles DURAND Maire de Senez Suppléant : Jean-Claud FORT	 Eric SENES Maire de Soleilhas Suppléant : Alain BOUROT	 Hugues CHAILLAN Maire de Tartonne Suppléante : Sandra MAUREL	 Robert LIAUTAUD Maire de Thorame-Basse Suppléante : Caroline CHAILLAN	 Joël LEON Maire de Val-de-Chalvagne Suppléante : Olivia VARRASO	 Laurent ROUX Maire de Villars-Colmars Suppléant : Anthony DA SILVA RAMOS

Les comptes et budgets de la CCAPV

Des finances solides permettent la poursuite de grands chantiers pour 2026, malgré les efforts importants imposés par l'État aux intercommunalités pour le redressement des comptes publics.

Les comptes 2025

Les comptes et budgets de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) ont été adoptés le 30 avril dernier, juste après le renouvellement électoral.

Budget principal

Le **budget principal** clôture 2025 avec un excédent cumulé de 3,21 millions d'euros.

La **capacité d'autofinancement brute** – autrement dit l'argent que la collectivité a dégagé durant l'année pour investir sans emprunter – atteint 1,88 million d'euros, un niveau important qui autorise le lancement de nouveaux projets d'investissement.

Le **niveau d'endettement** continue lui aussi de s'améliorer :

- Le capital de la dette, à fin 2025, s'établit à 3,61 millions d'euros (il était supérieur à 6 millions d'euros au début du mandat précédent).
- Le taux d'endettement de la CCAPV se situe à 22 % contre un taux moyen au niveau national de 42 % pour les intercommunalités à fiscalité professionnelle unique. La capacité théorique de remboursement de la dette, en mobilisant toutes les capacités financières, s'établit à 2 ans seulement, un niveau considéré comme très sain pour une collectivité.

L'année 2025 aura été particulièrement active côté **investissements**, avec notamment :

- La construction du nouveau siège intercommunal et de la salle culturelle attenante
- La rénovation de la crèche à Allos
- La climatisation des crèches à Saint-André-les-Alpes et Castellane
- La construction du terrain multisports attendant à l'école sur Colmars-les-Alpes
- Le lancement des études de la future Halle des sports intercommunale à Annot
- La réalisation d'une signalétique sur toutes les zones d'activités intercommunales
- La création d'un espace ludique 4 saisons à Ratéry

Mais aussi des évènements marquants et la création de services :

- Le déploiement de la France services itinérante
- Le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la rénovation énergétique des logements privés sur les 41 communes de la CCAPV
- L'accueil et les concerts de la Philharmonie de Nantes durant l'été 2025
- L'organisation du Village des Risks en octobre 2025

2026 : un budget sous pression, mais robuste

Le budget principal 2026 reste ambitieux :

- 19,5 millions d'euros en fonctionnement
- 8,14 millions d'euros en investissement

Mais l'équation est plus tendue du fait de l'effort que la **loi de finances 2026** fait peser sur les intercommunalités pour redresser les comptes nationaux.

La CCAPV perd ainsi environ 345 000 € de recettes, ce qui conduit à projeter un excédent prévisionnel 2026, hors report, d'un peu plus de 200 000 €, inférieur aux années précédentes. Cette évolution permet néanmoins de finaliser sans difficulté les programmes d'investissement engagés dont la future Halle des sports Intercommunale à Annot, la rénovation du bâtiment intercommunal à Beauvezer accueillant des associations et la maison de Produits de Pays, la construction d'ateliers relais sur Allons, Barrême et Peyroules, ou encore la création d'un nouveau quai de transfert des déchets sur Allos.

Du côté budget ordures ménagères

Le budget table, pour la première fois depuis 2019, sur un exercice à l'équilibre sans puiser dans les réserves. Ce budget reste néanmoins toujours fragile du fait des aléas externes dont il dépend :

- La hausse programmée de la taxe nationale sur l'enfouissement ;
- Les fluctuations des tonnages ;
- Les prix variables de reprise des matériaux, très sujets au contexte international ;
- Le fort impact des charges de carburant avec la flambée des prix.

FOCUS SUR Rougon

Niché à l'entrée du Grand Canyon, au pied d'un piton rocheux à 1000 mètres d'altitude, le village de Rougon affiche un caractère exceptionnel. Son nouveau maire, Vincent MARIANI, élu lors des élections municipales de 2026, témoigne de l'attachement qu'il porte à sa commune et nous présente ses intentions pour ce nouveau mandat.



ENTRETIEN AVEC VINCENT MARIANI

Son parcours

Élu maire en mars dernier, Vincent Mariani est, à 32 ans, le plus jeune maire de la Communauté de communes. Après un Master de gestion et préservation de la biodiversité obtenu en 2016, Vincent devient écologue spécialisé en herpétologie et ornithologie. Il a travaillé sept ans au Conservatoire d'espaces naturels PACA, où il est devenu responsable du pôle Var. Vincent est également l'un des membres fondateurs de l'association S'PECE - Sensibilisation à la Protection de l'Environnement et à la Conservation des Espèces, créée en 2017, association qu'il préside pendant sept ans. Il quitte le Var en 2024 pour venir s'installer à Rougon et se reconvertir dans l'activité agricole de maraîchage et d'élevage de poules pondeuses. Avant lui, son grand-oncle Antoine SUSINI a été maire de Rougon pendant 50 ans, de la Libération jusqu'à sa mort en 1995.



Lorsque Jacques AUDIBERT, maire depuis 2020, a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat, qu'est-ce qui vous a décidé à vous présenter ?

Je suis originaire du village par famille, mon grand-père est né ici. J'y ai passé toutes mes vacances d'enfance et j'ai décidé de m'y installer définitivement il y a deux ans, en 2024, pour me reconvertir en maraîcher et éleveur de poules pondeuses, et m'investir pour ce village qui me tient à cœur depuis toujours.

Lorsque Jacques a annoncé qu'il ne se représenterait pas à la mairie de Rougon, des conseillers sortants m'ont sollicité. L'une des spécificités de notre village est que nous sommes peu nombreux à y vivre à l'année. Dans notre équipe municipale, plus de la moitié des conseillers n'y habite pas de manière permanente. Un maire à plus de facilité à travailler et intervenir s'il est sur place. Je me suis donc proposé en tête de liste, motivé à mener une nouvelle équipe.

Quelles sont les principales orientations que vous souhaitez porter lors de votre mandat ?

Mon objectif, en tant qu'élu et maire, est avant tout de faire en sorte de conserver notre village dans son **authenticité**, parce que c'est ce qui en fait sa richesse.

C'est un village isolé, très beau, qui peut largement souffrir d'un **tourisme** non raisonné et non géré. Rougon a une **richesse de paysages et de biodiversité** exceptionnelle, qui attire énormément de personnes chaque année. C'est important de les préserver et de les gérer correctement, ceci tout en permettant un développement de la commune de manière raisonnée.

Le maintien des **commerces** et des **activités** qui font vivre notre village est une priorité. Nous avons plusieurs restaurateurs, un hôtel, un camping, un point multi-services communal « La Terrasse » qui regroupe une épicerie et un restaurant. Ces services de proximité sont indispensables pour que les gens puissent rester au village.

Ce village a une forte **implication pastorale et agricole** depuis toujours, qui a façonné nos paysages. Le maintien de l'agriculture sur le territoire, et notamment de l'élevage, est primordial pour conserver nos paysages, tout en le raisonnant pour rester compatible avec la préservation de l'environnement.

Le **dynamisme** de notre village en donnant la possibilité à de nouveaux habitants de s'y installer à titre principal. Le développement du télétravail permet pour certaines professions de s'éloigner des grands centres urbains et de travailler dans notre village, sans être contraints par de nombreux déplacements.

Vous exercez votre mandat en parallèle de votre activité agricole, pouvez-vous nous dire comment vous conciliez les deux ? Et tout d'abord, en quelques mots, nous décrire cette activité agricole ?

Cette activité rejoint mes convictions profondes de préservation de l'environnement. J'ai beaucoup travaillé avec des agriculteurs au Conservatoire d'espaces naturels. Je les accompagnais vers une meilleure résilience de leur activité en faveur de la biodiversité. J'ai voulu mettre ça en pratique à l'échelle de ma petite ferme, que j'exploite seul. Montrer qu'il est possible d'en vivre et qu'il y a moyen aujourd'hui d'organiser les choses, de manière plus soutenable, en multipliant les fermes après avoir réduit leur taille.

Je développe une agriculture diversifiée, labellisée bio, et je vais un peu plus loin : les traitements autorisés en bio, je ne les utilise pas. La diversité permet de rebondir lorsqu'il y a des pertes. Les œufs permettent également de maintenir une activité quand le maraîchage est plus maigre, notamment en période froide à nos altitudes.

Est-ce facile à concilier avec votre mandat de maire ?

Ce matin par exemple, avant mes rendez-vous de maire, j'ai fait des plantations et du désherbage. J'essaie d'adapter mon emploi du temps et de venir deux ou trois fois par jour en mairie, en dehors des visites sur la commune. J'ai de la chance parce que les réunions sont souvent les jours où je n'ai pas de marché ou de livraison, et en fin de journée, le moment où j'ai quasiment terminé. La période la plus difficile pour moi est le printemps avec toutes les plantations.

Votre élection est récente mais peut-être pouvez-vous nous donner vos premières impressions ?

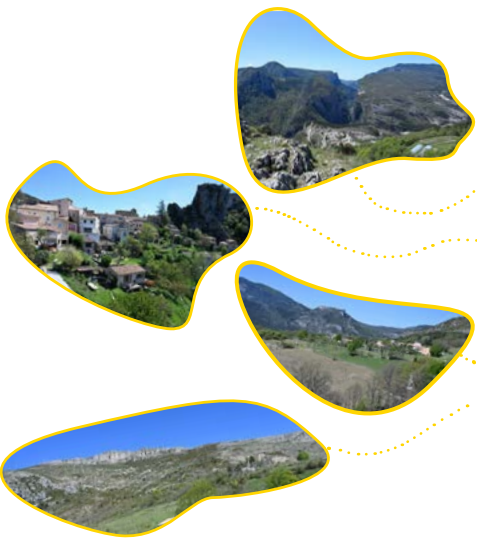
Dans une petite commune comme la nôtre, le maire doit être très polyvalent. Il est sollicité sur toutes les thématiques, tout le temps. Mais ce n'est pas quelque chose qui me déstabilise ; lorsque j'étais responsable du pôle Var au Conservatoire d'espaces naturels, c'était un peu pareil : on me sollicitait pour tout, tout le temps et sur tous types de questions. Nos partenaires étaient des collectivités, des communes, des associations... Maintenant, je me retrouve de l'autre côté. Donc je ne découvre pas, mis à part la lourdeur administrative de la gestion communale, j'ai souvent l'impression de passer mon temps à signer des papiers. Heureusement, j'ai une équipe municipale qui est très efficace et que je remercie grandement, parce que c'est elle qui fait une bonne partie du travail.

EXCURSION À ROUGON

Avant d'arriver à Rougon, vous passerez par le **Point Sublime** : un belvédère qui offre un point de vue exceptionnel sur les Gorges du Verdon. Retournez-vous et relevez la tête pour apercevoir le village de Rougon perché sur son rocher. Il se dévoilera dans son entièreté si vous prenez le temps de monter jusqu'à lui. Une fois passé le hameau de la Tieye, c'est la chapelle romane Saint-Christophe qui borde le village.



L'arrivée dans le bourg se fait le long du Pré de Fifi, un terrain communal aménagé pour les habitants. Traversez le parking et grimpez sur le rocher pour découvrir une vue à 360° :



Face à vous : le couloir Samson, porte d'entrée du Grand Canyon ;

À votre gauche : le village avec ses maisons provençales et les vestiges du château médiéval campé sur son éperon rocheux ;

À votre droite : la chapelle, le hameau, les terres maraîchères et un pâturage caprin ;

Et dans votre dos : la Barre de Catalan qui surplombe Rougon.



Entrez dans la grande rue en longeant le lavoir. Un projet de **parcours de l'eau** est en cours : une boucle pour découvrir l'importance de l'eau dans le village et les différentes déclinaisons de son utilisation (fontaine, abreuvoir, lavoir, gourgette...). Vous arriverez ensuite à l'épicerie et au restaurant communaux « La Terrasse ».



Réintroduction du Vautour fauve dans le Verdon

Le **Vautour fauve** est l'un des plus grands oiseaux d'Europe avec une envergure pouvant aller jusqu'à 2,80 mètres pour 8 à 10 kg. On le reconnaît à son long cou, sa collerette blanche et son plumage fauve. Nécrophages, ces rapaces se nourrissent de cadavres d'animaux. Leur système digestif acide favorisent l'élimination des bactéries, ils jouent ainsi le rôle « d'éboueurs de la nature » en limitant la propagation de maladies et la pollution des nappes phréatiques.

Longtemps considéré comme nuisible ou exploité à des fins commerciales, il a été quasiment exterminé en France par le tir. L'usage de poison (indirect), des mesures sanitaires d'équarrissage ainsi que l'extermination des grands prédateurs, comme les ours et les loups, ont également fortement contribué à sa disparition. L'espèce est aujourd'hui protégée. Après avoir disparu pendant plus d'un siècle, les vautours fauves ont été réintroduits sur la commune de Rougon entre 1999 et 2004.

Aujourd'hui, une colonie niche dans les falaises autour du village. Environ 400 couples et 250 jeunes à l'envol sont présents dans le Verdon (Source : Ligue pour la Protection des Oiseaux – LPO).



Remontez le long des maisons colorées pour atteindre la place du village, et continuez un peu plus haut pour accéder à l'église, puis aux ruines du château (qui ne sont pas actuellement ouvertes à la visite). La commune, accompagnée par la CCAPV, mène un projet de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption, dans le cadre du programme Villages d'Avenir.

Au bout du village, sur la façade Est, vous pourrez observer depuis le belvédère les **vautours fauves** réintroduits sur la commune depuis une vingtaine d'années.

Une randonnée mythique : Rougon héberge le **sentier Blanc-Martel** qui permet de suivre le lit du Verdon dans les profondeurs du canyon. C'est un aller simple de 16 km entre le Chalet de la Maline à La Palud-sur-Verdon et le Point Sublime à Rougon.

Immersion dans les musées intercommunaux

Les musées intercommunaux ont ouvert leurs portes pour la saison estivale, sur le thème des paysages : expositions, ateliers, visionnages, boutiques... La Distillerie à Barrême et la Minoterie à La Mûre-Argens sont pleines de ressources. Des petits aux plus grands, chacun y trouve son bonheur. Découvrez la paléontologie dans les jardins de la Distillerie, et rencontrez Anne-Lise Koehler dans les coulisses de son exposition à la Minoterie : « Quand le papier s'anime... sculptures d'Anne-Lise Koehler ».

Musée de la Distillerie de lavande, à Barrême

C'est par une petite fleur violette, typique de la Provence, que la distillerie vit le jour : la lavande. Dès sa construction en 1905, la distillerie produit de l'huile essentielle de lavande. Aujourd'hui, le musée retrace l'histoire de cette plante, de sa distillation et de son utilisation en parfumerie, avec la présence des anciennes machines et de différents modules pédagogiques et ludiques.

Ouverture des musées

- juillet et août : tous les jours
- juin et septembre : les mercredis, vendredis, samedis et dimanches
- du 11 avril au 31 mai : les week-ends, jours fériés et ponts
- du 20 mars au 11 avril et le mois d'octobre : ouverture sur réservation uniquement, pour des groupes

Horaires : 10h-13h / 14h30-18h

Entrée gratuite / Tout public



Musée de la Minoterie, à La Mûre-Argens

L'histoire de ce lieu commence avant celle de la minoterie. Le site héberge tout d'abord une draperie ouverte en 1826 par la famille Pascal, avant d'être reprise par la famille Dol en 1862 et transformée en moulin à farine industriel en 1902. Cette minoterie fonctionnera 70 ans. Vendue à la collectivité, elle devient alors un musée qui ouvre ses portes au public en 2016. Les machineries restées intactes sont à découvrir, expliquant toutes les étapes de transformation du grain de blé en farine.

IMMERSION DANS LES MUSÉES INTERCOMMUNAUX

À la découverte de la paléontologie et de trésors géologiques

Le 16 avril dernier, nous avons suivi les jeunes du centre de loisirs AEP Le Roc de Castellane pour une matinée paléontologie, animée par Stéphanie et Magali, agentes des musées intercommunaux. Le rendez-vous est donné dans le jardin de la Distillerie : de **grandes photographies** de la Réserve Naturelle Nationale Géologique de Haute-Provence (département 04) sont affichées en plein air. L'animation démarre par une course aux informations : « Vous avez une minute trente pour trouver le maximum d'infos et comprendre de quoi ça parle », avertie Magali, en activant son chrono, « ...plus que 30 secondes ! ».

Le temps est écoulé. Tout le monde s'assoit dans l'herbe, parmi les pissenlits. Magali avec les grands et Stéphanie avec les plus petits. S'enchaîne ensuite une multitude de questions-réponses : *Qu'est-ce que vous avez vu ? Quel est le point commun entre montagnes, fossiles, grottes... ? Comment se forment les montagnes ? A quoi ressemblaient les gorges du Verdon, il y a des millions d'années ? Est-ce que les fossiles ont toujours été en pierre ? Quelle est la différence entre un archéologue et un paléontologue ?*



À la suite de ces échanges, les enfants observent attentivement chaque photographie pour mieux comprendre ce qu'elles représentent. Fruit d'une collaboration avec la **Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence**, les photographies de Didier BERT et Francesco BARIANI révèlent la diversité de nos paysages et racontent des millions d'année d'histoire sur leurs formations géologiques.



Le saviez-vous ?

La **Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence** constitue la plus grande réserve géologique protégée en Europe. Elle s'étend sur plus de 200 000 hectares entre les Alpes de Haute-Provence et le Var et abrite un impressionnant patrimoine fossile.

La commune de Barrême, riche en fossiles d'ammonites, a donné son nom à un étage stratigraphique du Crétacé inférieur : le Barrémien. Il débutait il y a environ 125 millions d'années avec l'apparition du genre d'ammonite *Taveriaidiscus hugii* et prend fin avec l'apparition de l'ammonite *Deshayesites*.



Après une courte vidéo sur les ammonites et leur processus de fossilisation, les enfants ont pu observer et toucher de vrais fossiles d'ammonites.



Moment découverte : c'est au tour des enfants de jouer aux paléontologues. Des plaques de plâtre leur sont distribuées. Muni d'un galet en guise de marteau et d'une tige métallique en guise de burin, chacun attaque son morceau de plâtre.

Le trésor caché ? **Des ammonites !** Une fois qu'elles ont toutes été découvertes, les enfants repartent avec leur fossile en impression 3D, après un pique-nique bien mérité.



Nautilé

Qu'est-ce qu'une ammonite ?

Les **ammonites** sont des mollusques marins, aujourd'hui éteints. Elles sont apparues il y a 390 millions d'années et ont disparu il y a 65 millions d'années, en même temps que les dinosaures. Elles appartenaient à la classe des céphalopodes, comme les calmars, les pieuvres ou encore les nautilé.

Le **nautilé** est l'animal actuel qui leur ressemble morphologiquement le plus. Les ammonites peuplaient la quasi-totalité des océans, on retrouve leurs fossiles sur tous les continents.

Ammonite



IMMERSION DANS LES MUSÉES INTERCOMMUNAUX

Rencontre avec Anne-Lise Koehler et son univers de papier : les coulisses de l'exposition

L'exposition immersive « Quand le papier s'anime...Sculptures d'Anne-Lise Koehler » est à découvrir du 25 avril au 27 septembre 2026, au musée de la Minoterie à la Mûre-Argens.

Nous sommes le 23 avril et le printemps s'installe dans la Minoterie. Depuis quelques jours, faune et flore s'immiscent dans tous les espaces, sous forme de sculptures en papier : ce sont les œuvres d'Anne-Lise Kohler. L'artiste est accompagnée par Marco Dutra, qui réalise un film documentaire sur la préparation de l'exposition, et par Magali et Stéphanie, agentes du musée.

Un grand cache-cache avec la nature

Cet après-midi, Anne-Lise Koehler nous guide dans les coulisses de son exposition. La première œuvre, monumentale, s'intitule **Immersion**. Du long de ses 3,80 mètres, nous plongeons dans un bouillonnant morceau de nature, jonché de biodiversité. Prenez garde aux petits êtres qui y sont bien cachés...

Chaque salle est ensuite à explorer, pour découvrir tous les animaux installés. « *J'aime beaucoup exposer des œuvres dans des lieux un peu incongrus, comme ici. Parce que quand tu arrives dans une pièce, et que d'un coup il y a un animal, ça change complètement la perception de ce qu'il y a autour. Ça remet en question l'espace qu'on occupe* », explique Anne-Lise Koehler.

Vautours fauves et fleurs sauvages

Parmi les œuvres exposées, certaines ont près de 30 ans, tandis que d'autres ont été spécialement créées pour l'exposition. « *Venir exposer dans une région comme les Alpes-de-Haute-Provence, c'est vraiment une rencontre avec un paysage. Je voulais ici traiter de la grande faune, qu'on peut voir localement mais pas forcément de près. Et aussi des toutes petites fleurs sauvages, les agrandir, en faire des versions géantes, pour repenser la manière de regarder les choses. Et l'occasion ici était vraiment de parler des vautours fauves, ce que je voulais faire depuis longtemps* », nous partage l'artiste.

Le hibou grand-duc : technique de sa création

Anne-Lise Koehler construit ses œuvres de l'intérieur vers l'extérieur : « *J'aime vraiment sentir la forme qui se développe de l'intérieur, avec le papier qui se tord, qui a sa propre vie... Le mouvement des ailes n'est pas totalement maîtrisé ici, c'est le génie du matériau qui prend ces formes* ». Pour le grand-duc, elle a d'abord réalisé le squelette avec du fil métallique : un fil du bec à la queue, un dans les pattes et pour chaque aile. C'est avec le papier journal que l'animal prend forme : chaque feuille de papier est montée et collée couche par couche. Elles sont ensuite peintes avec de l'encre, de la peinture acrylique ou des pigments.

Marionnettes et tableaux : Bonjour le Monde !

Tout au long de l'exposition, vous découvrirez des œuvres réalisées par Anne-Lise pour le film « **Bonjour le Monde !** » : un film d'animation en stop motion, réalisé avec des marionnettes en papier.



Qu'est-ce que le stop motion ?

Le **stop motion** (stop = arrêt, motion = mouvement) est une technique d'animation qui consiste à capturer, image par image, les mouvements d'objets ou de personnages pour créer une séquence vidéo. Anne-Lise nous explique : « *Les marionnettes sont articulées, il est donc possible de les bouger pour créer des mouvements. Entre chaque mouvement, on prend une photo. Il faut à peu près 12 mouvements pour réaliser une seconde de film. Les marionnettes bougent image par image. Et à l'arrière-plan, les décors sont faits en sculpture ou en peinture.* »

Au sein de l'exposition, ne pas manquer de voir les vidéos qui permettent de comprendre cette technique d'animation, et peut-être de déclencher des vocations ! À l'heure où vous nous lisez, la nature doit être à son apogée dans la minoterie... ne tardez pas avant que l'automne n'arrive.

Entretien avec Anne-Lise Koehler : son parcours d'artiste et de création

Anne-Lise Koehler est sculpteuse, peintre et réalisatrice. Originnaire de la région parisienne, elle réside aujourd'hui près d'Angoulême. Elle a étudié à l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris et à l'École des Gobelins en cinéma d'animation. En parallèle de son travail de sculptures naturalistes en papier, elle travaille dans le cinéma d'animation. Elle a créé les décors des films de Michel Ocelot : *Kirikou et la Sorcière* (Gebeka, les Armateurs) et *Azur et Asmar* (Nord Ouest films, Diaphana). Elle a aussi travaillé avec Luc Jacquet sur *Il était une forêt* (Bonne Pioche, Disneynature) comme directrice artistique sur les séquences animées. Par la suite, Anne-Lise réalise un long métrage avec Eric Serre, la première série d'animation naturaliste réalisée en stop motion : *Bonjour le Monde !* (produit par les studios Normaal). L'épisode sur Le hibou moyen-duc a été récompensé au Festival international du film d'animation d'Annecy en 2015.

Comment la sculpture papier est venue à vous ?

Depuis que je suis enfant, j'adore dessiner et sculpter la nature. Je voulais être peintre, donc j'ai étudié aux Beaux-Arts de Paris. Je peignais des portraits, et je donnais des cours de papier mâché à des enfants, en parallèle de mes études. En revenant d'un chantier bénévole en Camargue, j'ai eu envie de représenter tous les oiseaux que j'avais vus. J'avais vraiment envie de volume, et je me suis dit : je vais prendre le papier mâché et en faire des sculptures. Ça m'a semblé plus pertinent pour reproduire mon émotion que d'utiliser la peinture... que j'aime toujours malgré tout.

Pourquoi le papier ?

J'aime beaucoup le papier, c'est un matériau très léger, et il peut prendre absolument toutes les formes qu'on veut. Il est assez fin pour faire des pétales ou des feuilles. On peut aussi en faire de très grandes structures, un peu armaturées, qui restent très légères. J'ai déjà réalisé un stégosaure. Quand j'étais jeune et que j'ai découvert la possibilité de ce matériau, je me suis dit : « Mais il n'y a aucune limite, la seule limite, c'est toi. »

Le papier est aussi un véhicule de la culture, de l'humanité. La lecture, la transmission, c'est ce qui m'émerveille le plus dans l'humanité : cette capacité à transmettre la pensée à travers le temps, les générations, les espaces. Donc j'aime bien l'idée d'utiliser un matériau de culture pour représenter la nature.

On a souvent beaucoup opposé nature et culture, alors que la nature est une culture. On connaît de mieux en mieux la nature, et tout ce qu'on apprend remet en question notre regard sur ce qui n'est pas humain. Quand j'étais petite, je me souviens très bien, à l'école on me disait : « Les animaux, ils ne sont pas intelligents. » Et moi, je disais : « Non, ce n'est pas ça, ça ne se peut pas ; déjà mon chat, je vois bien qu'il n'est pas idiot du tout. » On se disait supérieurs aux animaux. En fait, on se rend compte que non, on est un être vivant parmi les autres. C'est très intéressant de voir comment chaque espèce a développé sa propre stratégie pour affronter la vie. Étudier la nature m'a rendue plus sereine. Et je pense que ça m'a aidé à aimer l'humanité.

Vos sculptures nous plongent dans un univers merveilleux, qui donne à voir la diversité de la flore et de la faune sauvages. Que souhaitez-vous partager au travers de vos œuvres ?

Je veux partager mon émotion, c'est très personnel. L'émotion devant la nature et la beauté de sa diversité. J'ai envie de communiquer cette passion. Au-delà même de l'intérêt esthétique, regarder la nature, l'étudier, sont des choses qui ont changé ma vie. Je pense que c'est quelque chose que l'on a tous intérêt à faire. On est face à de nombreux problèmes qui nous donnent parfois des inquiétudes par rapport à la nature, à sa destruction, à toutes les menaces... mais il y a avant tout une joie profonde dans la nature. Quand on va se balader dehors, c'est tellement beau, ça nous fait un bien fou. C'est surtout cette joie face à la nature pour moi.

Pour parvenir à réaliser de telles œuvres, vous avez beaucoup observé et appris sur la nature ?

Oui je me souviens quand j'étais petite, et même pendant longtemps, je n'aimais pas peindre les paysages, parce que je me disais, tu ne comprends pas ce que tu peins, et ça m'énervait. Cet arbre-là, je ne le comprends pas vraiment, alors je faisais une espèce de gribouillis qui ne ressemble à rien. Aujourd'hui, j'aime beaucoup peindre les paysages. Mais évidemment, face à la nature, on est toujours débutant. Maintenant quand je me balade au printemps, je ne vois plus seulement de l'herbe, je vois chaque fleur, je sais comment elle s'appelle, où elle pousse, dans quelles conditions... Et j'ai l'impression, à chaque printemps, de voir des amis qui reviennent. C'est très touchant. L'intérêt pour la nature et la connaissance qu'on peut en avoir sont un enrichissement de la vie à un degré énorme.

Agenda des VACANCES

ÉTÉ 2026

pour les enfants
et les ados

DE 3 À 17 ANS

Séjours, animations, loisirs... plusieurs offres sont proposées:

- Un mini-séjour pour les maternelles
- Des séjours pour les 4-7 ans, 6-8 ans, 8-11 ans, 10-12 ans et les 11-15 ans
- Trois accueils de loisirs intercommunaux
- Deux accueils de loisirs associatifs
- Et une nouveauté : mercredi ça bouge!



Retrouvez l'agenda en version papier (glissé dans votre journal) ou en ligne



11-15
ANS

NOUVEAUTÉ
2026

EXTRASCOLAIRE



8, 15, 22, 29
juillet



5, 19, 26
août



24 places
3 encadrants



Envie de mercredis vraiment cool ?

Oublie les mercredis classiques ! Ici, chaque journée est un vrai temps fort où tu peux rencontrer des jeunes de tout le territoire et vivre des expériences uniques.

Au programme (sur ou hors territoire CCAPV) : surf, activités multisports, water jump, tournoi de jeux vidéo, pétanque, grands jeux en nature, structures gonflables, baignades... Bref, de l'aventure, du fun et des sensations à gogo !

Chaque mercredi, c'est l'occasion de te dépasser, de t'amuser et de repartir avec des souvenirs mémorables !

Voir l'agenda pour + d'infos



CONTACTS : baptiste.giraud@ccapv.fr ou 06 80 16 08 63 **INSCRIPTIONS :** espace-citoyens.net/ccapv